

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

DECIDE :

Article 1

Sont nommés responsables ou coresponsables des spécialités du Master d'Études Politiques :

Carrières publiques : Didier Del Prete (responsable), André Roux

Expertise internationale : André Cartapanis (responsable), Céline Gimet, Sandra Montchaud

Expertise politique comparée : Mohamed Tozy (responsable), Aude Signoles, Sophie Daviaud

Histoire militaire, géostratégie, défense et sécurité : Jean Charles Jauffret

Métiers de l'information : Magali Nonjon

Mondialisation et stratégie de la décision publique : Guy Scoffoni (responsable), Laurent Sermet

Politiques européennes : Anne Meyer Heine

Politiques publiques euro-méditerranéennes : Philippe Aldrin (responsable), Audrey Freyermuth

Religion et société : Franck Fregosi (responsable), Raphaël Liogier

Article 2

Les responsables de spécialités assurent, dans le cadre des habilitations délivrées par l'arrêté du 30 juillet 2015, la direction pédagogique de la spécialité.

A ce titre, ils réunissent et coordonnent les équipes enseignantes, supervisent l'organisation des emplois du temps de la spécialité du M2 qu'ils dirigent, veillent au bon déroulement des enseignements, des examens et des délibérations.

Article 3

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 Octobre 2015.



Rostane Mehdi,
Professeur des Universités.